

# RETRO FAITS DIVERS

2023

societe.union@sonapresse.com

## Et aussi...

TURQUIE : LE CORPS SANS VIE D'UNE ÉTUDIANTE GABONAISE DÉCOUVERT À KARABÜK



Photo: DR

2023 a également été marquée par la disparition tragique de l'étudiante gabonaise Jeannah Danys Dinabongho Ibouanga, 17 ans, en Turquie. Son corps avait été retrouvé sans vie le 25 mars 2023, à Karabük. Elle avait trouvé la mort dans des conditions troubles. Ce qui a nécessité l'ouverture d'une enquête par la police turque à la demande de l'ambassadeur du Gabon dans ce pays. Les premières informations ont fait état d'un viol dont aurait été victime Jeannah Danys Dinabongho Ibouanga. Les autorités gabonaises et celles de la Turquie que soutenaient des associations féministes turques ont appelé à faire la lumière sur ce crime, pour que les coupables soient arrêtés. Cinq Turcs avaient été interpellés et l'un d'eux, principal suspect, placé en garde à vue. Au terme de plusieurs mois d'enquête, l'homme d'origine turque, a été effectivement reconnu comme suspect numéro n° 1. Il est actuellement en jugement et encourt, selon plusieurs sources, une lourde peine de prison. La dépouille de notre jeune compatriote avait été rapatriée à Libreville deux mois plus tard. Plus précisément le 25 mai. L'inhumation intervenant le 3 juin.

PLUSIEURS PRISONNIERS DITS D'OPINION RECOUVRENT LA LIBERTÉ



Photo: DR

PARMI les faits marquants de 2023, on note la libération des prisonniers dits d'opinion. Une promesse du président de la Transition, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, concrétisée après sa prise de pouvoir, le 30 août 2023. Ils étaient au nombre de six et croupissaient à la prison centrale de Libreville depuis 2019, pour des faits présumés de détournements de fonds publics, associations de malfaiteurs, pour certains, de corruption... Des faits que les mis en cause et leurs avocats ont toujours réfutés, indiquant qu'il s'agissait tout simplement de règlement de comptes de l'ancien régime vis-à-vis des cadres de la République membres de son écurie politique. Au nombre de ces personnalités ayant recouvré la liberté, l'ancien directeur général de la Cnamgs, Renaud Allogho Akoue, l'ancien directeur général de la Caisse de dépôts et consignations (CDC), Hermann Nzoundou, l'ancien maire de Libreville, Léandre Nzue, l'ancien ministre et député de Franceville, Justin Ndoundangoye, l'ancien directeur de cabinet du président déchu, Brice Lacruche Alihanga et son petit frère Grégory Lacruche Alihanga, ancien maire de la commune d'Akanda.

Abel EYEGHE EKORE

## La Young Team et Sylvia Bongo Ondimba à Gros-Bouquet

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

Un nombre des faits ayant véritablement marqué les esprits en 2023, il y a l'incarcération de la " Young team " et de Sylvia Bongo Ondimba, ex-première dame du Gabon, à la prison centrale de Libreville. Une arrestation et des inculpations survenues à la suite du "coup de libération" du 30 août 2023 des militaires. L'ex-première dame est inculpée des faits présumés de faux et usage de faux, de blanchiment de capitaux et de recel. L'épouse du président déchu Ali Bongo Ondimba ayant été incarcérée après son fils, à la suite d'une confrontation avec Brice Lacruche Alihanga, l'ancien directeur de cabinet du président d'alors.

La bande à Nourredine Bongo Valentin, composée d'Ismaël Oceni, Mohamed Aliou Saliou, Jessye Ella Ekogha, Ian Ngoulou,



Photo: DR

Cyriaque Mvouradjiami et Gisèle Yolande Mombo est, quant à elle, soupçonnée des faits de "contrefaçon et usage des sceaux de la République, falsification de la signature du chef de l'État, contrefaçon et usage d'imprimés officiels d'une institution, remise et obtention des sommes indues, détournement des deniers publics, complicité de détourne-

ment de fonds publics, corruption, blanchiment des capitaux, complicité de blanchiment des capitaux, association de malfaiteurs, usurpation de titre et de fonction, trouble des opérations d'un collège électoral". Fermez le ban !

Ils encourt la perpétuité, selon les dispositions du Code pénal gabonais.

## Naufrage d'Esther miracle : 30 morts et des disparus



Photo: DR

Le navire Esther Miracle, le jour de son inauguration à Port-Gentil.

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

Le naufrage au large des côtes gabonaises du navire Esther Miracle, appartenant à la compagnie Royal Coast, le 9 mars 2023, est la pire tragédie maritime qu'ait connue le Gabon depuis son indépendance : 30 morts. 124 passagers ont pu cependant être sauvés. Autant dire

tout un pays était sous le choc. À la suite de ce drame, plusieurs responsables de la compagnie Royal Coast et ceux de la Marine marchande, après avoir été suspendus, ont été entendus par la justice. Puis placés en détention provisoire à la prison centrale de Libreville. Les raisons de ce naufrage, selon plusieurs sources, ont été imputées à la négligence de l'administration relativement au

contrôle du matériel de la compagnie. La vétusté et la surcharge du bateau ont ainsi été pointées du doigt.

Les conclusions de la justice sont toujours attendues par les parents des victimes et les survivants. Constitués désormais en collectif, ils ne cessent de s'interroger sur la question de leur indemnisation par Royal Coast.